



PROCES-VERBAL Commission Régionale STATUT DE L'ARBITRAGE

**Réunion de la Commission
PV NUMERO 2**

Réunion du : LUNDI 07 SEPTEMBRE 2026 à 18h30

Présidence : M. PELE Cédric

**Présent(s) : Mme FERRANDI Aurélie – MM MONTANARO Frédéric –
SCHINTU Anthony - CATANI Michel**

Assiste(nt) :

Excusé(s) :

Article 45 – Mutations supplémentaires

La Commission examine les clubs susceptibles de bénéficier de cette disposition.

Après réception de la demande concernant l'attribution du muté supplémentaire dans la catégorie choisie, elle rappelle que ce choix est valable pour l'ensemble de la saison 2026/2027.

Nom du club	Mute supp Art 45	Équipe bénéficiaire
FJE BIGUGLIA	1	REGIONAL 1

La séance est levée à 19h30.